

Paris, le Lundi 5 Octobre 2015

**Lettre de soutien aux élus des communes du littoral  
touchées par les pluies diluviennes du 3 Octobre 2015**

Mesdames, messieurs les maires et chers collègues,  
Monsieur le président du Conseil départemental,  
Monsieur le président du Conseil régional,  
Mesdames, messieurs le président et vice-présidents de l'Association départementale des maires  
des Alpes-Maritimes,

L'Association Nationale des Elus du Littoral a souhaité vous exprimer l'émotion et le soutien  
de tous ses adhérents, élus du littoral français, de métropole et d'outre-mer, auquel vous  
appartenez.

Très sensibles à l'annonce des nombreux décès et aux dommages subis par les habitants des  
collectivités locales dont vous êtes élus, vos collègues vous manifestent leur solidarité au  
moment où vous êtes confrontés à la remise en ordre des dégâts matériels dont ils imaginent les  
incidences économiques et psychologiques sur les populations concernées.

L'ANEL consciente des risques, dont la manifestation est de plus en plus violente, et estimant  
que les zones côtières sont doublement exposées au risque d'inondations venues de la terre et  
aux risques de submersion marine, a choisi cette année pour thème de ses Journées Nationales  
d'Etudes, "Les collectivités du littoral face aux changements climatiques", du 28 au 30 Octobre à  
Saint-Tropez.

L'ANEL prend acte de la mise en œuvre du dispositif "catastrophe naturelle" et de l'engagement  
du gouvernement de débloquent en urgence des aides spécifiques pour entreprendre, au plus  
vite, les travaux de réparation nécessaires à la reprise de la vie économique de vos collectivités.

A toutes les familles endeuillées, à tous les habitants et à leurs élus,



Jean-François Rapin  
Président de l'Association Nationale des Elus du Littoral  
Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais  
Maire de Merlimont

Contact : Christine LAIR, déléguée générale